



Infolettre APEL n°1

Engagés ensemble,
pour un avenir plus
solidaire

EDITO

Cette rentrée a été marquée par la joie de se retrouver pour échanger ensemble et partager les expériences vécues de cet été.

Qui dit rentrée, dit projets. L'APEL de Saint Genès La Salle Bordeaux, mouvement apolitique et non confessionnel, est déjà engagée pour représenter tous les parents qui ont fait le choix d'un établissement de l'enseignement catholique pour leur enfant quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses. L'assemblée générale ordinaire de l'APEL s'est tenue le 27 septembre. A l'issue du bilan moral et financier de l'exercice précédent, le bureau a été reconduit et 5 nouveaux membres du conseil d'administration ont été élus pour trois ans. Les futurs projets ont été présentés, axés entre autres sur l'orientation, la prévention, le sport, l'environnement et la famille. Les parents correspondants de chaque classe ont été nommés en concertation avec l'établissement. Dans le cadre de sa contribution à l'éducation, l'APEL a déjà participé à différentes commissions de l'établissement (conseil de discipline par exemple) et participe au débat éducatif. N'hésitez pas à nous rejoindre, afin d'accroître nos compétences et améliorer l'efficacité de notre action.

« Soyons dans la confiance et travaillons tous ensemble, en communauté éducative, pour que cette rentrée se passe le mieux possible. Bonne rentrée à tous et à chacun de vos enfants ! »



AGENDA

- 8/11/22 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'APEL POUR LA VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS, À 19H À L'AUDITORIUM
- DÉCEMBRE : VENTE DES SAPINS DE NOËL
- JUSQU'AU 14/10 : ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET ÉCO-DÉLÉGUÉS
- 28/01/23 : JOURNÉE PORTES OUVERTES DU PÔLE AUDIOVISUEL ET ECAM
- 11/03/23 : PO DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

Des suggestions, des questions ?

Contactez-nous :

apelsgls-bdx@saint-genes.com

L'APEL, des parents bénévoles qui vous accompagnent



L'APEL Saint-Genès vous présente son équipe d'administrateurs, nouvellement élus !



Pour nous contacter : apelsgls-bdx@saint-genes.com

Le CA de l'APEL, ce sont des bénévoles élus, répartis en commissions :

- Commission Primaire
- Commission Secondaire et Parents Correspondants
- Commission Nutrition, Santé, Sport
- Commission Environnement
- Commission Pastorale
- Commission Digitale
- Commission Communication

L'APEL agit et s'implique dans la vie des établissements scolaires. Elle a la responsabilité de représenter les parents, au sein des structures scolaires. Notre mission ? collaborer activement aux projets éducatifs tant financièrement qu'en terme d'organisation.

Ce que l'APEL a soutenu financièrement en 2021-2022 :

- Diverses sorties pédagogiques ou récréatives (tous niveaux)
- Des livres pour les CDI (Général et Métiers)
- Des jeux pour les foyers des élèves
- Le projet e-Sport (Lycée des Métiers)
- Des voyages de la Pastorale (Lourdes, retraite...)
- Des aides aux familles en difficulté
- Des conférences à destination des parents "Sensibilisation aux dangers d'Internet", "Couples et Familles"

Ce que l'APEL prévoit de soutenir cette année :

- Fournitures pour l'atelier couture du BVS Collège
- Livres en allemand pour le CDI
- Diverses sorties pédagogiques
- Spectacle de Noël des primaires
- Sapins de la cour
- Organisation de la vente des sapins bios
- Le voyage des CM1 au Puy du Fou

Dernières subventions accordées :

- Journée d'intégration 2nde

Notre bureau :

• Sandra FARIA FERREIRA Présidente	• Sophie GRENIER Vice-Présidente	• Aurélie DUFOUR Trésorière
• Laura BOKOBZA Vice-Trésorière	• Jeanne BERNARD Secrétaire Adjointe	• Julie TEXIER Secrétaire



Sandra Faria-Ferreira, présidente de l'APEL Saint-Genès lors de l'AG en septembre dernier.

Être Parent Correspondant

97 parents correspondants de l'APEL font le lien entre les parents et l'établissement

L'APEL adresse un grand et chaleureux merci à tous les parents qui se sont proposés pour assurer le rôle de parent correspondant. Cette année, c'est une équipe de 97 parents d'élèves qui représentera les parents du collège, du lycée général et du lycée des métiers !

Parents correspondants (PC) titulaires ou suppléants, ils ont tous signé une charte, co-signée par Mme Sandra Faria-Ferreira, présidente de l'APEL, et M. Chapellier, chef d'établissement coordinateur, dans laquelle ils s'engagent à représenter tous les parents de leur classe et à assurer le lien avec l'équipe éducative par l'intermédiaire du professeur principal. En cas de difficulté, le parent correspondant est également amené à jouer un rôle de médiateur.

Le PC titulaire (ou son suppléant s'il en est empêché) assiste au conseil de sa classe. Il y présente une synthèse anonymisée des réponses des parents au questionnaire préparatoire qui leur a été adressé par l'APEL. À l'issue du conseil de classe, il rédige le compte-rendu qui est envoyé aux parents par l'établissement via Ecole.Directe.



À quoi s'engage le parent correspondant ?

- suivre la formation organisée par l'Apel avec le chef d'établissement et travailler en lien avec eux ;
- assurer sa mission pour toute la durée de l'année scolaire ;
- respecter la confidentialité des informations dont il ou elle sera amené à avoir connaissance concernant les élèves ou leurs familles ;
- être disponible ;
- rester à sa place de parent ;
- éviter une implication trop affective (nécessité de se distancer émotionnellement) ;
- se montrer bienveillant à l'égard des personnes et des situations ;
- être un élément de cohésion pour la communauté éducative.

Calendrier de l'année de terminale 2022-2023		
	BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
	Le contrôle continu pour le baccalauréat général et technologique a lieu tout au long de l'année.	Les épreuves professionnelles font l'objet d'un calendrier spécifique et variable selon la spécialité visée.
DÉC.		20 décembre : ouverture du site d'information parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations
JANV.		18 janvier : ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux
FEV.		
MARS	20 au 22 mars : épreuves terminales d'enseignements de spécialité	8 mars : date limite pour formuler ses vœux
AVR.		6 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
MAI		22 mai au 2 juin : épreuves écrites et pratiques sur support informatique
JUIN	14 juin : épreuve de philosophie 19 au 30 juin : Grand oral	1 ^{er} juin : lancement de la phase principale d'admission (réponses des formations) 11-12 juin : lancement de la phase complémentaire

Résultats 2021/2022 de Saint-Genès

PARCOURSUP 2022: bilan de notre promo...

	2020	2021	2022
Licence (université):	30,93%	30,59 %	34% (dont 8% en double licence)
CPGE:	22,42%	25,9 %	15% (+ de 25% de nos élèves ont reçu une proposition en CPGE mais ont finalement fait un autre choix)
Santé (PASS + véto +armée):	17,04%	12,3 %	16%
Ecoles Hors Parcoursup:	10,31%	8,3 %	14,4% (de + en + de nos élèves choisissent de poursuivre leurs études à l'étranger)
Ecoles de Commerce:	5,83%	8,33 %	4,60%
Ecoles d'Ingénieurs:	5,83%	6,39 %	8,70%
BUT:	2,69%	4,08 %	4,20%
Sciences Po:	1,80%	0,46 %	0,90%
Ecole d'art / archi...:	1,35%	1,37 %	0,90%
IFSI:	0,90%	1,37 %	0%
BTS:	0,90%	0,91 %	1,30%

Résultats du bac 2022

Année	Nombre de candidats	Mention TB	Mention B	Mention AB	Sans Mention	% de mentions
2020	223	43	84	73	23	90%
2021	219	35	91	76	17	93%
2022	240	60 dont 7 avec Fé!	85	75	20	93%

Qu'est-ce que le conseil de classe ?

Le conseil de classe n'a pas seulement pour objectif de faire l'état des lieux du niveau et du comportement des élèves d'une classe. Il s'agit d'un moment privilégié, au cœur du processus d'évaluation, permettant aux trois principaux partenaires de la relation éducative - enseignants, élèves et parents - d'échanger.

Qui participe au conseil de classe ?

Dans les collèges et lycées, le conseil de classe se réunit, pour chaque classe, au terme de chaque trimestre de l'année scolaire, soit trois fois par an. Toujours présidé par le chef d'établissement ou son représentant, le conseil de classe réunit l'équipe éducative (les professeurs de la classe, le conseiller d'éducation, les éducateurs, le psychologue ou le responsable de l'orientation), les élèves délégués et les parents correspondants de classe.

Quels sont les objectifs ?

Selon la période de l'année scolaire, ces conseils prennent des modalités diverses, et l'accent peut être mis sur l'une ou l'autre de ces fonctions :

- pédagogique : le conseil permet de faire le point sur les différentes pratiques des enseignants, et de mettre en commun les informations, de façon à acquérir une vision globale de l'évolution de chaque élève ;
- certificative : le conseil garantit les acquisitions, vis-à-vis de l'extérieur, des autres niveaux d'enseignement ou des partenaires de l'école ;
- d'orientation et de décision. Cette dimension est souvent présente, car l'orientation d'un élève est un processus qui se construit dans le temps et qui met en jeu de multiples acteurs.

Son fonctionnement

Le fonctionnement diffère selon les établissements, mais le conseil de classe débute en principe par un tour de table. Les parents correspondants et les élèves délégués présentent une synthèse des commentaires, suggestions ou questions qu'ils ont recueillies. Puis le professeur principal et les enseignants font part de leur analyse concernant le niveau et le climat général de la classe. On procède ensuite à l'examen des situations individuelles. Il est fréquent que les élèves délégués quittent alors le conseil. Le parent correspondant peut, dans l'idéal, assister quant à lui à la totalité des trois conseils. Lorsque la situation de son enfant est abordée, il s'absente toutefois temporairement du conseil.



Sous la responsabilité du chef d'établissement et du professeur principal, le retour d'informations aux parents est effectué dans les meilleurs délais par le parent correspondant pour tout ce qui concerne la classe, comme l'avis général des professeurs, l'évolution ou la mise en place de projets. Ce compte-rendu doit être soumis au professeur principal et transmis par l'établissement lui-même. Si la proposition du conseil n'est pas conforme aux vœux de certaines familles, ces dernières sont reçues par le chef d'établissement ou son représentant. À la suite de ces entretiens, l'établissement communique ses décisions en matière d'orientation ou de redoublement des élèves concernés. Les familles peuvent alors décider de faire appel si elles ne sont toujours pas d'accord avec l'établissement.



CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

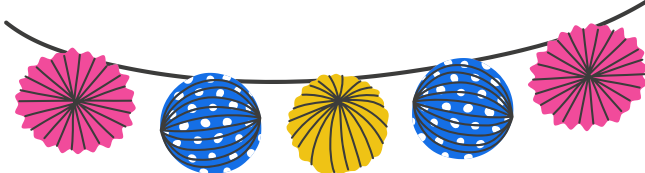
	ZONE A	ZONE B	ZONE C
RENTREE SCOLAIRE	Reprise des cours : Jeudi 1^{er} septembre 2022		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

- Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
- Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg.
- Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Souvenirs 2021/22...

Après deux ans d'absence, la kermesse a fait son grand retour en juin dernier pour le plus grand bonheur des enfants. L'APEL a été très active sur le sujet. Forts de vos retours, nous sommes déjà dans les starting blocks pour la prochaine édition.



MERCI

Un grand merci aux parents volontaires et à l'association Hakuna Matata qui ont mis la main à la pâte et nous ont aidés dans l'organisation et la confection des gâteaux pour la kermesse.



Mon goûter sain et zéro déchet

En collaboration avec Véronique Liégeois, nutritionniste et auteur de Mes astuces et conseils de nutritionniste, Eyrolles.



EN MATERNELLE IL DOIT COMPORTER DEUX COMPOSANTES : FRUIT OU LAITAGE OU CÉRÉALES ET FRUITS OU CÉRÉALES ET LAITAGE.



EN PRIMAIRE ET COLLÈGE IL DOIT COMPORTER CES TROIS COMPOSANTES : CÉRÉALES, LAITAGE, FRUITS.



LE GOÛTER EST UN REPAS IMPORTANT POUR LES ENFANTS: IL DOIT COUVRIR DE

15 %
A

20 %

DES APPORTS CALORIQUES DE LA JOURNÉE

CÉRÉALES

PAIN, GÂTEAUX (AU YAOURT, CAKE AU FRUITS, PAIN D'ÉPICES), CRÊPES, GAUFRES FAITS MAISON

LAITAGE

LAIT ; FROMAGE À PÂTE PRESSÉE CUITE (COMTÉ, EMMENTAL, GOUDA, MIMOLETTE, TOMME DE VACHE OU BREBIS) CAR ILS SE CONSERVENT LA JOURNÉE,

FRUITS

TOUS LES FRUITS FRAIS POSSIBLES SELON LA SAISON : ILS SONT DE LOIN LES MEILLEURS ATOUTS NUTRITIONNELS, ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES PRÉPAREZ-LES SI POSSIBLE POUR PLUS DE COMMODITÉ.

ZOOM

Le goûter peut aussi être salé : choisir du fromage mais pas de viande, car sinon l'apport en protéines dans la journée serait trop important. Sauf si le goûter est le seul apport en protéines.

Dans les recettes de gâteaux on peut réduire de 30 % la quantité de sucre. Il restera tout aussi bon !



LES CONTENANTS ZÉRO DÉCHET



GOURDES ISOTHERMES

choisir une gourde de bonne qualité. Elle permet de conserver frais ou chaud toute la journée du lait ou de l'eau. Il en existe maintenant en petits volumes.



BOÎTES À BENTO

avec éventuellement un accumulateur de froid pour les produits fragiles comme yaourts par exemple.



TROUSSES ISOTHERMES



SACHETS EN TISSUS OU EN PAPIER